



CRITÈRES DE SÉLECTION ADDITIONNELS POUR L'ÉQUIPE DE LA COMPÉTITION PRÉPARATOIRE 2019 POUR LES JEUX OLYMPIQUES

Critères de sélection finaux approuvés par le Conseil de course de vitesse – 5 février 2019

INTRODUCTION

1. Général

Les critères additionnels sont soumis aux principes et procédures énoncés dans le document *Procédures de sélection de l'équipe nationale de vitesse 2019* qui se trouve sur le [site Web de CKC](#).

2. Objectifs de performance

Les critères de sélection concernant l'équipe de la compétition préparatoire 2019 pour les Jeux olympiques sont guidés par les objectifs de performance de CKC, c'est-à-dire lorsqu'un équipage démontre le potentiel de terminer parmi les 8 premiers dans une épreuve olympique lors de la compétition pour laquelle il est considéré. Les critères de sélection pour la compétition préparatoire aux Jeux olympiques priorisent les athlètes/équipages qui ont atteint les critères de qualification olympique aux championnats du monde senior 2019.

3. Procédures de sélection

- 3.1 La régates de compétition préparatoire pour les Jeux olympiques aura lieu dans les installations olympiques à Tokyo du 13 au 15 septembre 2019.
- 3.2 Éligibilité
 - 3.2.1 Seuls les athlètes sélectionnés pour faire partie de l'équipe des championnats du monde senior 2019 sont éligibles. Veuillez consulter les critères de sélection additionnels pour l'équipe des championnats du monde senior 2019 pour plus de détails sur les exigences de nomination aux championnats du monde senior 2019.
- 3.3 Les athlètes/équipages qui satisfont aux critères de sélection olympique de la FIC permettant de remporter des quotas du CNO lors des championnats du monde senior 2019 seront sélectionnés.